

Étude d'évaluation environnementale municipale de portée générale Mise à jour du Plan directeur pour les systèmes d'Eau potable et d'Eaux usées de la Municipalité de Russell.



Avis de lancement d'étude révisé

Le 24 août 2023

Avis public

La Corporation de la Municipalité de Russell entreprend une étude d'évaluation environnementale de portée générale, afin de mettre à jour le Plan directeur des infrastructures en eau potable et en eaux usées de 2016.

Le Plan directeur de 2016 décrivait une stratégie sur 20 ans pour les mises à niveau des infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, basée sur les prévisions de croissance de l'époque. Depuis l'achèvement du Plan directeur de 2016, le rythme de développement dans les zones urbaines de la Municipalité a dépassé ce qui avait été prévu précédemment. De plus, l'amendement proposé au Plan officiel étendra les limites urbaines de la Municipalité. Ces nouvelles zones nécessiteront des services d'eau potable et d'égouts.

Le Plan directeur permettra de déterminer les besoins en nouvelles infrastructures et en améliorations à apporter aux infrastructures existantes pour permettre un développement futur sur une période de planification de 20 ans.

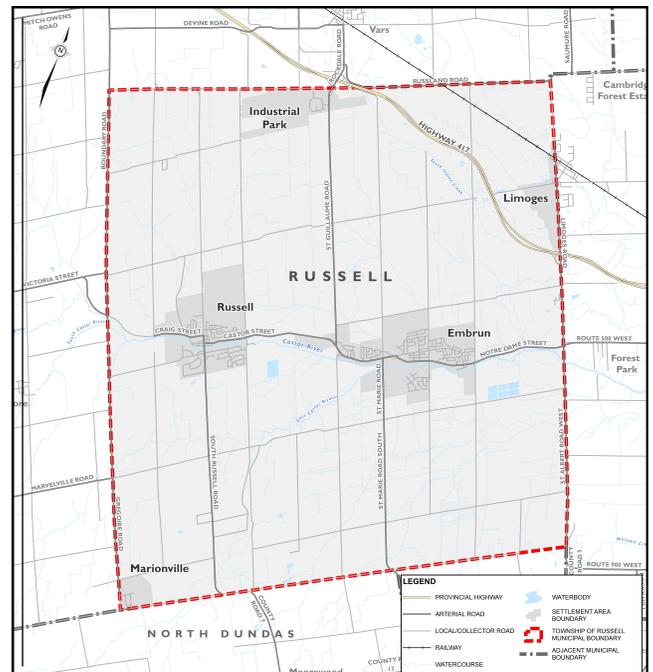


Figure 1 : Zone d'Étude du Plan directeur

Le Processus

Le Plan directeur sera réalisé conformément aux exigences du document d'évaluation environnementale municipale de portée générale (dernière modification en mars 2023), qui est approuvé en vertu de la Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario. Le Plan directeur complètera les phases 1 et 2 du processus d'évaluation environnementale de portée générale. Les projets recommandés par le Plan directeur nécessitant des études supplémentaires devront faire l'objet d'études d'évaluation environnementale spécifique aux projets selon les Annexes B et C. Ces études ne relèvent pas du mandat de ce Plan directeur.

Le processus de mise à jour du Plan directeur comprend des consultations auprès du public, des organismes autochtones et externes, une évaluation de solutions alternatives, une évaluation des impacts potentiels associés aux améliorations proposées et l'élaboration de mesures pour atténuer les impacts identifiés.

Consultation publique

La consultation publique fait partie intégrante du processus d'évaluation environnementale de portée générale, et nous apprécions votre contribution au cours du processus de planification. Un centre d'information publique (CIP) sera organisé en lien avec ce Plan directeur. Dès qu'une date pour le CIP aura été fixée, des avis seront publiés dans les journaux locaux, sur le site Web de la Municipalité (www.russell.ca) et distribués à toutes les personnes et agences qui expriment un intérêt pour ce projet.

Si vous souhaitez être inscrit sur la liste des personnes-ressources du projet pour recevoir des avis et des renseignements ou pour fournir des commentaires à tout moment au cours du processus, vous pouvez le faire en communiquant avec :

Francois Landry
Municipalité de Russell Township
Project Manager
613.443.1747
francoislandry@russell.ca

Bradley Young, Ph.D., P.Eng.
CIMA+
Project Manager
647.614.2462
bradley.young@cima.ca

Aux termes de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et de la Loi sur l'évaluation environnementale, sauf indication contraire dans la soumission, toute information personnelle telle que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété inclus dans une soumission deviendra partie du dossier public de cette affaire et pourra être divulguée, sur demande, à toute personne.

 www.facebook.com/MunRussellTwp

 www.twitter.com/MunRussellTwp

Municipalité de Russell
717 Notre-Dame St, Embrun ON, K0A 1W1
Téléphone: 613.443.3066
www.russell.ca